



Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.commerce-exterieur.gouv.fr

Paris, le 29 janvier 2013
N° 159

Nicole BRICQ lance une consultation sur le projet d'accord de libre échange entre l'Union Européenne et les Etats-Unis

Dans les conclusions du Conseil européen des 18 et 19 octobre derniers, les dirigeants européens se sont engagés « à contribuer à la réalisation de l'objectif consistant à lancer, en 2013, des négociations relatives à un accord transatlantique global sur le commerce et les investissements ».

Un tel accord transatlantique serait particulièrement ambitieux. A eux deux, l'Union Européenne (UE) et les Etats-Unis représentent 40% du PIB mondial, 25% des exportations et 32% des importations. Les Etats-Unis sont le 6^{ème} partenaire commercial de la France.

Un groupe de travail de haut niveau entre les États-Unis et l'Union Européenne s'est mis en place en novembre 2011 pour évaluer la faisabilité et la portée d'un tel accord. Sur la base du rapport final attendu début février 2013 et des impulsions que pourraient donner les chefs d'État des deux côtés de l'Atlantique, un mandat de négociation pourrait être rapidement proposé par la Commission. Il appartiendra ensuite aux Etats membres de l'UE, conformément au Traité, d'autoriser ou non la Commission à lancer ces négociations en lui donnant une feuille de route claire.

Afin de préparer la position du gouvernement français, Nicole BRICQ, ministre du Commerce extérieur, lance une consultation publique pour que tous les acteurs français concernés, en particulier les entreprises et les fédérations professionnelles puissent faire part de leur opinion et de leurs attentes.

Cette consultation, ouverte jusqu'au 1^{er} mars 2013, est accessible à l'adresse suivante :
<http://www.tresor.economie.gouv.fr/consultations-publiques>

Elle sera suivie d'une réunion d'échanges et de restitution autour de la ministre à Bercy.

Contact presse :
Cabinet de Nicole BRICQ : Perrine Duglet – 01 53 18 46 89